



30/03/2023

Fonds de droit français

**GROUPAMA
ENTREPRISES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	50
Caractéristiques de l'OPC (suite)	51
Information SFDR	63
Loi Energie Climat (LEC)	74

GROUPAMA ENTREPRISES - IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ENTREPRISES - IC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010213355	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaires court terme.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,54 €
	Rendement annuel moyen	-0,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,86 €
	Rendement annuel moyen	-0,57 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 948,69 €
	Rendement annuel moyen	-0,51 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 957,45 €
	Rendement annuel moyen	-0,42 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 mois
Coûts totaux	50,8 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 1 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	0,675 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,167 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213355/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213355/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 mai 2022

- Mise à jour des frais courants dans les DICl à la clôture du fonds à fin mars 2022.

29 juillet 2022

- Changement de l'adresse du siège social de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration ;
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

30 décembre 2022

- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 0,5% sur les catégories d'actions M et R ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR.

3. RAPPORT DE GESTION

L'année écoulée a été dominée par trois thématiques principales : l'inflation, la guerre en Ukraine et la normalisation des politiques monétaires des différentes banques centrales.

Les conséquences du conflit en Ukraine, l'inflation durablement élevée et la politique chinoise du « zéro Covid » qui freine la croissance et désorganise les chaînes de production alimentent les craintes sur les marchés financiers. Les révisions à la baisse des perspectives de croissance se succèdent un peu partout, y compris aux US. C'est principalement le secteur manufacturier qui, à ce stade, est le plus affecté tandis que l'activité dans les services est résiliente. Ce ralentissement de croissance s'opère dans un environnement largement inflationniste. Un temps, la Fed et la BCE conservent des approches différentes : en agissant vite, la FED souhaite ainsi inverser la tendance haussière sur les prix, tout en empêchant un désencrage des anticipations d'inflation. Du côté de la BCE, Christine Lagarde adopte une posture plus « prudente » face à l'inflation en Zone Euro

Pour la banque centrale européenne la réunion de mi-juillet a été historique puisqu'elle marque la fin des taux négatifs avec une hausse de 50 points de base. L'activité continue de ralentir dans les économies développées et de nombreuses économies émergentes sous le double effet de l'inflation très élevée et du resserrement monétaire. En Europe, cette situation est exacerbée par la très forte hausse du prix du gaz. Après un mieux durant l'été, le marché du crédit se dégrade à nouveau à partir de fin août : persistance de l'inflation, resserrement monétaire, ralentissement économique pouvant conduire à une courte récession début 2023 sont autant de signaux défavorables.

A l'automne, la BCE décide deux hausses de 75bps en septembre et octobre, et une de 50bps en décembre. Le taux Refi est passé de 0% à 2.50% en l'espace de 6 mois. Le marché du crédit s'améliore et un resserrement sensible est constaté : les marchés font le pari d'un ralentissement du resserrement monétaire et d'une récession à venir d'une faible ampleur.

En fin d'année, on assiste à de bonnes nouvelles sur le front de l'inflation aux USA et sur celui de la croissance en Europe. Coté crédit, le marché a salué la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession. Lors de sa réunion de février, la BCE a relevé ses taux directeurs de 50bps, et a annoncé à cette occasion son intention de les augmenter de 50bps supplémentaires lors de la réunion de mars. Elle garde un ton offensif en réaffirmant sa volonté de relever ses taux à un rythme soutenu et à atteindre des niveaux suffisamment restrictifs. En fin de mois, des chiffres d'inflation à la hausse en France et en Espagne ont relancé les anticipations de hausses de taux, le marché voyant désormais le taux terminal de la BCE à 4%.

La fin du premier trimestre 2023 a été marquée par l'irruption d'un risque de liquidité bancaire en provenance des banques régionales américaines, qui contamine désormais l'ensemble du secteur bancaire. Les investisseurs anticipent une baisse de taux, probablement dès septembre pour la Fed, afin de faire face à cette situation. En Europe, Les anticipations de taux sont restées pratiquement inchangées malgré les propos hawkish de C.Lagarde ou de F.Villeroy.

Dans ce contexte, ce qui nous a guidé dans la gestion du fonds a été d'éviter la volatilité. C'est pourquoi, dès que la BCE a montré des signes de durcissement de sa politique monétaire, nous avons cherché à réduire notre exposition en taux et en maturité. Nous avons réduit notre zone d'intervention à partir du printemps pour progressivement nous limiter essentiellement à la zone 0-3 mois. Parallèlement, nous avons entamé à cette époque la variabilisation du portefeuille de façon à aborder au mieux la période de hausse de taux de la BCE. Enfin, dans une optique de contribuer à la réduction de la volatilité, nous avons diminué notre exposition crédit dans le portefeuille. Nous avons commencé à rallonger un peu la duration du fonds à partir de janvier, quand les primes des financières ont commencé à se reconstituer. Cependant, nous conservons une posture globalement défensive avec une WAL de 70 jours et une WAM de 5 jours au 31/03/23.

La valorisation de Groupama Entreprises IC est passée de 2.249,38€ au 31/03/22 à 2.266,63€ au 30/03/23, et sa performance annualisée a été de 0.77% contre 0.68% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises ID est passée de 9.796,50€ au 31/03/22 à 9.807,52€ au 30/03/23, et sa performance annualisée a été de 0.77% contre 0.68% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises M est passée de 1.031,05€ au 31/03/22 à 1.038,96€ au 30/03/23, et sa performance annualisée a été de 0.77% contre 0.68% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises N est passée de 554,39€ au 31/03/22 à 558,19€ au 30/03/23, et sa performance annualisée a été de 0.69% contre 0.68% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Entreprises R est passée de 493,48€ au 31/03/22 à 497,23€ au 30/03/23, et sa performance annualisée a été de 0.76% contre 0.68% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LA BANQUE POSTALE 021122 FIX 0.0	439 984 111,68	440 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 311022 FIX 0.0	439 976 167,96	440 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 281022 FIX 0.0	369 993 319,56	370 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 041122 FIX 0.0	359 986 000,54	360 000 000,00
BQ POSTALE ZCP 03-11-22	349 986 389,42	350 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 210722 FIX 0.0	330 005 316,75	330 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 280722 FIX 0.0	330 000 825,00	330 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 270422 FIX 0.0	320 005 066,75	320 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 270722 FIX 0.0	310 004 994,52	310 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 260422 FIX 0.0	300 004 750,07	300 000 000,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : I 368 170 965,64

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : I 368 170 965,64

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE NATIXIS NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^è tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^è tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Entreprises

Exercice clos le 30 mars 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Entreprises,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Entreprises constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Digitally signed by
Youssef.Boujanoui
DN: cn=Youssef.
Boujanoui, email=
youssef.boujanoui
@fr.ey.com
Date: 2023.07.13
10:48:42 +02'00'

Youssef Boujanoui

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/03/2023 en EUR

ACTIF

	30/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 831 280 660,44	2 628 700 844,81
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		60 136 954,71
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		60 136 954,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	3 831 079 248,46	2 568 488 573,22
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	2 938 798 715,00	1 441 656 855,71
Titres de créances négociables	2 938 798 715,00	1 386 611 094,49
Autres titres de créances		55 045 761,22
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	892 280 533,46	1 126 831 717,51
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	201 411,98	75 316,88
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	201 411,98	75 316,88
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 808 178,17	50 466,27
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 808 178,17	50 466,27
COMPTES FINANCIERS	807 042 927,26	637 277 674,93
Liquidités	807 042 927,26	637 277 674,93
TOTAL DE L'ACTIF	4 640 131 765,87	3 266 028 986,01

PASSIF

	30/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 491 629 512,37	3 265 026 063,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 157 916,79	-14 347 352,20
Résultat de l'exercice (a,b)	36 805 337,43	-3 191 441,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 521 276 933,01	3 247 487 269,65
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 446,34	5 311,90
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	30 446,34	5 311,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	30 446,34	5 311,90
DETTES	1 18 824 386,52	18 536 404,42
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 18 824 386,52	18 536 404,42
COMPTES FINANCIERS		0,04
Concours bancaires courants		0,04
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	4 640 131 765,87	3 266 028 986,01

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/03/2023 en EUR

	30/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/-0.57		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57		25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.48		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.42		11 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.280	15 005 350,65	
OISEST/0.0/FIX/2.297	25 005 367,75	
OISEST/0.0/FIX/2.491	25 002 642,75	
OISEST/0.0/FIX/2.502	30 003 161,10	
OISEST/0.0/FIX/2.281	19 008 211,04	
OISEST/0.0/FIX/2.706	20 001 323,00	
OISEST/0.0/FIX/2.728	25 000 371,00	
OISEST/0.0/FIX/2.399	15 001 757,55	
OISEST/0.0/FIX/2.405	30 003 065,70	
OISEST/0.0/FIX/2.475	20 002 394,40	
OISEST/0.0/FIX/2.503	10 001 041,30	
OISEST/0.0/FIX/2.502	30 003 198,60	
OISEST/0.0/FIX/2.514	20 002 051,20	
OISEST/0.0/FIX/2.630	25 007 407,25	
OISEST/0.0/FIX/2.535	23 008 118,77	
OISEST/0.0/FIX/2.513	30 003 189,30	
OISEST/0.0/FIX/2.666	25 002 978,50	
OISEST/0.0/FIX/2.547	40 013 695,60	
OISEST/0.0/FIX/2.546	55 018 964,00	
OISEST/0.0/FIX/2.562	5 000 526,00	
OISEST/0.0/FIX/2.551	50 005 706,00	
OISEST/0.0/FIX/2.864	25 005 273,00	
OISEST/0.0/FIX/2.436	50 003 299,00	
OISEST/0.0/FIX/2.574	25 002 329,25	
OISEST/0.0/FIX/2.917	29 997 237,30	
OISEST/0.0/FIX/2.584	15 001 005,00	
OISEST/0.0/FIX/2.738	30 001 042,50	
OISEST/0.0/FIX/2.585	30 002 499,90	
OISEST/0.0/FIX/2.594	10 000 910,40	
OISEST/0.0/FIX/2.507	5 001 899,70	
OISEST/0.0/FIX/2.959	25 996 469,46	
OISEST/0.0/FIX/2.641	35 003 161,20	

	30/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.868	30 004 572,00	
OISEST/0.0/FIX/2.668	9 000 769,95	
OISEST/0.0/FIX/2.565	3 000 197,49	
OISEST/0.0/FIX/3.005	29 992 997,70	
OISEST/0.0/FIX/3.046	29 989 895,70	
OISEST/0.0/FIX/2.742	30 001 180,80	
OISEST/0.0/FIX/2.713	40 012 025,60	
OISEST/0.0/FIX/2.742	20 001 287,40	
OISEST/0.0/FIX/2.935	29 997 101,70	
OISEST/0.0/FIX/2.640	35 013 513,15	
OISEST/0.0/FIX/2.936	4 999 497,90	
OISEST/0.0/FIX/2.934	14 998 569,90	
OISEST/0.0/FIX/2.947	4 999 463,40	
OISEST/0.0/FIX/2.777	10 000 783,60	
OISEST/0.0/FIX/2.692	20 001 276,20	
OISEST/0.0/FIX/2.699	23 001 504,43	
OISEST/0.0/FIX/2.669	30 011 496,30	
OISEST/0.0/FIX/2.805	35 002 372,65	
OISEST/0.0/FIX/2.804	5 000 347,40	
OISEST/0.0/FIX/3.018	9 998 320,60	
OISEST/0.0/FIX/2.865	50 001 340,00	
OISEST/0.0/FIX/2.809	20 008 032,40	
OISEST/0.0/FIX/2.838	15 007 813,65	
OISEST/0.0/FIX/2.782	5 000 655,70	
OISEST/0.0/FIX/3.073	30 009 132,60	
OISEST/0.0/FIX/2.957	15 001 169,25	
OISEST/0/FIX/-0.567		60 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/03/2023 en EUR

	30/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 115 215,72	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	456 319,46	4 152 594,66
Produits sur titres de créances	35 798 688,29	-1 009 681,35
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	41,28	
Produits sur instruments financiers à terme	738 199,31	35 629,00
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	44 108 464,06	3 178 542,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	487 303,38	14 237,17
Charges sur dettes financières	966 786,21	3 690 299,17
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 454 089,59	3 704 536,34
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	42 654 374,47	-525 994,03
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 750 141,74	3 745 567,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	38 904 232,73	-4 271 561,76
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-658 020,52	1 080 120,26
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	1 440 874,78	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	36 805 337,43	-3 191 441,50

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'OPCVM se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.
La devise de comptabilité de référence est l'euro.

La valeur liquidative de l'OPCVM à un jour donné est calculée sur la base des cours de la veille. En cas d'évènement de marché exceptionnel, elle est susceptible d'être recalculée afin de garantir l'absence d'opportunités de market timing.

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

=> Valeurs négociées dans la zone Euro :
Dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

▮ Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

▮ Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

▮ Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

▮ Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme fermes** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnels** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
 - ▮ Swaps de taux adossés ou non adossés
 - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.
 - ▮ Autres Swaps
 - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

▮ Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

▮ Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Parts IC, ID et M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Part N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Part R

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0.35% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC selon la complexité
Frais de transactions	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(1) Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%.

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ENTREPRISES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ENTREPRISES R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/03/2023 en EUR

	30/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 247 487 269,65	4 938 368 538,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 794 127 260,02	18 108 114 753,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 553 837 171,80	-19 775 489 246,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 717,89	274,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 202 970,57	-19 298 779,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-83 104,70	
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 837 029,17	6 621,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 451 361,95	-3 288 391,12
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 288 391,12	3 295 012,55
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	464 545,40	56 669,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	547 840,63	83 295,23
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-83 295,23	-26 625,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	38 904 232,73	-4 271 561,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-1 440 874,78	
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 521 276 933,01	3 247 487 269,65

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	892 280 533,46	19,73
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	1 883 516 799,64	41,66
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	915 882 234,17	20,26
Bons du Trésor	139 399 681,19	3,08
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	3 831 079 248,46	84,73
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	1 368 170 965,64	30,26
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 368 170 965,64	30,26
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	2 272 927 047,10	50,27	1 558 152 201,36	34,46				
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							807 042 927,26	17,85
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 368 170 965,64	30,26						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	2 451 924 816,93	54,23	1 379 154 431,53	30,50						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	807 042 927,26	17,85								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	1 122 173 693,88	24,82	245 997 271,76	5,44						
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/03/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 808 178,17
TOTAL DES CRÉANCES		1 808 178,17
DETTES		
	Achats à règlement différé	117 880 046,91
	Rachats à payer	521 577,14
	Frais de gestion fixe	422 762,47
TOTAL DES DETTES		118 824 386,52
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-117 016 208,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Parts souscrites durant l'exercice	8 256 676,83040	18 579 666 323,47
Parts rachetées durant l'exercice	-8 132 860,64420	-18 302 618 499,07
Solde net des souscriptions/rachats	123 816,18620	277 047 824,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 378 380,56000	
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Parts souscrites durant l'exercice	51 787,1437	508 168 875,11
Parts rachetées durant l'exercice	-25 180,3697	-247 002 761,20
Solde net des souscriptions/rachats	26 606,7740	261 166 113,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 917,9034	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Parts souscrites durant l'exercice	360 776,61600	372 446 410,84
Parts rachetées durant l'exercice	-197 554,53900	-204 054 199,61
Solde net des souscriptions/rachats	163 222,07700	168 392 211,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	255 958,09700	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Parts souscrites durant l'exercice	1 864 775,34750	1 034 784 774,64
Parts rachetées durant l'exercice	-879 209,88730	-488 450 867,45
Solde net des souscriptions/rachats	985 565,46020	546 333 907,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 364 584,56290	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Parts souscrites durant l'exercice	605 916,562	299 060 875,96
Parts rachetées durant l'exercice	-630 516,641	-311 710 844,47
Solde net des souscriptions/rachats	-24 600,079	-12 649 968,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	211 910,024	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 623 113,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 702,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	143 401,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	786 473,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	153 450,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/03/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	23/01/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	568 919,54	28,28		
Acomptes	23/02/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	382 597,25	18,00		
Acomptes	23/03/2023	GROUPAMA ENTREPRISES ID	489 357,99	17,93		
Total acomptes			1 440 874,78	64,21		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	38 246 212,21	-3 191 441,50
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	1 440 874,78	
Total	36 805 337,43	-3 191 441,50

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	27 043 670,46	-2 645 056,44
Total	27 043 670,46	-2 645 056,44

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Affectation		
Distribution	572 543,81	
Report à nouveau de l'exercice	240,11	
Capitalisation		-2 824,40
Total	572 783,92	-2 824,40
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	26 917,9034	311,1294
Distribution unitaire	21,27	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 302 313,07	-89 620,22
Total	2 302 313,07	-89 620,22

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 981 701,75	-344 545,90
Total	5 981 701,75	-344 545,90

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	904 868,23	-109 394,54
Total	904 868,23	-109 394,54

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 157 916,79	-14 347 352,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-7 157 916,79	-14 347 352,20

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 944 987,28	-12 467 250,12
Total	-4 944 987,28	-12 467 250,12

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-418 926,75	-13 447,29
Total	-418 926,75	-13 447,29

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-420 902,55	-422 419,70
Total	-420 902,55	-422 419,70

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 206 316,89	-928 610,12
Total	-1 206 316,89	-928 610,12

	30/03/2023	31/03/2022
Part GROUPAMA ENTREPRISES R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-166 783,32	-515 624,97
Total	-166 783,32	-515 624,97

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023
Actif net Global en EUR	4 175 032 099,16	2 773 836 438,90	4 938 368 538,00	3 247 487 269,65	4 521 276 933,01
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC en EUR					
Actif net	2 970 992 150,52	1 899 063 921,98	4 494 800 088,92	2 821 987 096,26	3 124 282 040,76
Nombre de titres	1 305 969,65900	837 659,24470	1 987 795,36980	1 254 564,37380	1 378 380,56000
Valeur liquidative unitaire	2 274,93	2 267,11	2 261,20	2 249,38	2 266,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,63	-1,99	-3,57	-9,93	-3,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,44	-4,29	-2,04	-2,10	19,61
Part GROUPAMA ENTREPRISES ID en EUR					
Actif net	1 218 981,48	72 390 730,58	3 448 455,21	3 047 977,99	263 997 839,85
Nombre de titres	123,0330	7 331,6822	350,1700	311,1294	26 917,9034
Valeur liquidative unitaire	9 907,76	9 873,69	9 847,95	9 796,50	9 807,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,49	-8,66	-15,55	-43,22	-15,56
Distribution unitaire sur résultat					85,48
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-19,36	-18,71	-8,88	-9,07	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M en EUR					
Actif net	328 123 011,47	94 309 800,88	136 730 838,27	95 615 277,80	265 930 068,00
Nombre de titres	314 667,03000	90 754,37700	131 920,10500	92 736,02000	255 958,09700
Valeur liquidative unitaire	1 042,76	1 039,18	1 036,47	1 031,05	1 038,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,20	-0,91	-1,63	-4,55	-1,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,03	-1,96	-0,93	-0,96	8,99

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/03/2023
Part GROUPAMA ENTREPRISES N en EUR					
Actif net	746 071 323,08	637 827 062,59	225 193 324,34	210 124 455,77	761 699 126,32
Nombre de titres	1 327 841,43880	1 139 905,94910	403 793,52590	379 019,10270	1 364 584,56290
Valeur liquidative unitaire	561,87	559,54	557,69	554,39	558,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,65	-0,49	-0,88	-2,45	-0,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,49	-1,45	-0,89	-0,90	4,38
Part GROUPAMA ENTREPRISES R en EUR					
Actif net	128 626 632,61	70 244 922,87	78 195 831,26	116 712 461,83	105 367 858,08
Nombre de titres	257 725,173	141 233,291	157 630,197	236 510,103	211 910,024
Valeur liquidative unitaire	499,08	497,37	496,07	493,48	497,23
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,44	-0,43	-0,78	-2,18	-0,78
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,66	-0,94	-0,44	-0,46	4,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 280423 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 977 237,72	0,20
TOTAL BELGIQUE			8 977 237,72	0,20
ESPAGNE				
ENDESA SA 030423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 979 199,22	0,66
ENDESA SA 070723 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 698 071,79	0,66
ENDESA SA 100523 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 852 473,88	0,77
ENDESA SA 140423 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 959 028,73	0,44
SPAIN LETRAS DEL TES ZCP 140423	EUR	25 000 000	24 977 746,22	0,55
TOTAL ESPAGNE			139 466 519,84	3,08
FRANCE				
BANQUE PALATINE 010623 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 191 890,96	0,56
BANQUE PALATINE 080923 OISEST 0.19	EUR	25 000 000	25 044 822,47	0,56
BFCM (BANQUE FEDE 030723 OISEST 0.2	EUR	40 000 000	40 314 648,94	0,89
BFCM (BANQUE FEDE 170723 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	50 362 973,54	1,11
BFCM (BANQUE FEDER 050523 OISEST 0.15	EUR	30 000 000	30 219 942,12	0,67
BFCM (BANQUE FEDER 100723 OISEST 0.28	EUR	25 000 000	25 200 988,26	0,55
BFCM (BANQUE FEDER 110923 OISEST 0.19	EUR	20 000 000	20 078 497,75	0,45
BPCE SA 040823 OISEST 0.21	EUR	25 000 000	25 152 644,06	0,56
BPCE SA 061023 OISEST 0.21	EUR	30 000 000	30 053 240,61	0,66
BPCE SA 090523 OISEST 0.16	EUR	50 000 000	50 426 292,11	1,11
BPCE SA 110923 OISEST 0.21	EUR	20 000 000	20 076 517,82	0,44
BPCE SA 131023 OISEST 0.22	EUR	30 000 000	30 043 138,15	0,67
BPCE SA 141123 OISEST 0.25	EUR	30 000 000	30 105 038,84	0,66
BPCE SA 161023 OISEST 0.21	EUR	50 000 000	50 063 097,91	1,11
BPCE SA 181023 OISEST 0.25	EUR	20 000 000	20 105 558,27	0,45
BRED BANQUE POPULAIRE 021023 OISEST 0.18	EUR	20 000 000	20 000 000,00	0,44
CA CONSUMER FINANCE 100823 OISEST 0.21	EUR	30 000 000	30 173 099,86	0,67
CA CONSUMER FINANCE 131023 OISEST 0.28	EUR	25 000 000	25 147 140,71	0,55
CA CONSUMER FINANCE 191023 OISEST 0.28	EUR	15 000 000	15 082 451,98	0,33
CAIS R OISEST+0.27% 25-10-23	EUR	20 000 000	20 100 530,16	0,45
CAISSE REGIONALE D 260423 OISEST 0.15	EUR	15 000 000	15 133 228,40	0,33
CIC OISEST+0.19% 25-08-23	EUR	30 000 000	30 145 646,65	0,66
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 030523 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 956 681,60	0,22
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 090523 FIX 0	EUR	10 000 000	9 955 771,80	0,22
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 260423 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 904 599,27	0,58
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 280423 FIX 0	EUR	15 000 000	14 932 619,46	0,33
CRCA A OISEST+0.15% 26-04-23	EUR	10 000 000	10 088 818,94	0,22
CRCA A OISEST+0.15% 26-04-23	EUR	10 000 000	10 088 818,94	0,23
CRCAM ALPES PROVENCE 070923 OISEST 0.17	EUR	25 000 000	25 044 752,83	0,55
CREDIT AGRICOLE SA 281223 OISEST 0.26	EUR	15 000 000	15 002 736,73	0,33
CREDIT AGRICOLE SA 310323 FIX 0.0	EUR	240 000 000	239 980 668,22	5,31
CREDIT LYONNAIS 040823 OISEST 0.2	EUR	25 000 000	25 151 544,62	0,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDIT MUTUEL ARKEA 061023 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 071 733,44	0,67
CREDIT MUTUEL ARKEA 131023 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 061 815,67	0,67
CREDIT MUTUEL ARKEA 161023 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 057 375,15	0,67
CREDIT MUTUEL ARKEA 280923 OISEST 0.19	EUR	50 000 000	50 149 996,91	1,11
DECATHLON SA 210423 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 978 027,67	0,22
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 040423 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 974 791,66	1,10
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 150523 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 790 452,21	1,11
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 200423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 948 027,69	0,66
ELIS SA EX HOLDELIS SA 020523 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 980 198,89	0,11
ELIS SA EX HOLDELIS SA 060623 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 960 910,59	0,11
ELIS SA EX HOLDELIS SA 070623 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 960 659,83	0,11
ENGIE SA 030423 OISEST 0.08	EUR	50 000 000	50 106 081,14	1,11
ENGIE SA 130423 OISEST 0.09	EUR	30 000 000	30 040 802,57	0,66
FAURECIA 130623 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 920 072,33	0,22
FAUR OISEST+0.72% 02-06-23	EUR	15 000 000	15 077 839,81	0,33
FAUR OISEST+0.72% 23-05-23	EUR	15 000 000	15 088 488,19	0,33
FAUR OISEST+0.72% 27-04-23	EUR	5 000 000	5 039 088,68	0,11
FAUR OISEST+0.73% 25-05-23	EUR	6 000 000	6 034 748,12	0,14
FAUR OISEST+0.8% 11-04-23	EUR	10 000 000	10 110 354,80	0,23
ILIAD SA 060423 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 971 056,87	0,41
ITM ENTREPRISES 060623 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 897 724,93	0,33
ITM ENTREPRISES 090523 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 856 018,99	0,77
ITM ENTREPRISES 200423 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 265,36	0,11
LA BANQUE POSTALE 310323 FIX 0.0	EUR	140 000 000	139 988 762,01	3,09
LAGARDERE SA 060423 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 994 130,05	0,11
LAGARDERE SA 110423 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 994 995,23	0,06
LAGARDERE SA 140423 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 994 137,20	0,07
LAGARDERE SA 200423 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 987 523,83	0,11
LAGARDERE SA 280423 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 923 302,51	0,51
PSA BANQUE FRANCE 091023 OISEST 0.21	EUR	15 000 000	15 024 328,60	0,33
PSA BA OISEST+0.22% 08-06-23	EUR	30 000 000	30 220 309,27	0,67
PSA BA OISEST+0.24% 15-06-23	EUR	25 000 000	25 177 578,98	0,56
RCI BANQUE 050623 OISEST 0.12	EUR	25 000 000	25 052 519,21	0,55
RCI BANQUE 170423 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 964 254,76	0,33
RCI BA OISEST+0.235% 14-04-23	EUR	15 000 000	15 141 963,71	0,34
RENAULT SA 060423 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 985 448,32	0,22
RENAULT SA 070823 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 642 698,75	0,57
RENAULT SA 110423 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 963 880,50	0,44
RENAULT SA 270423 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 959 627,34	0,33
SAVENCIA SA 020523 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 985 831,93	0,11
SAVENCIA SA 060423 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 974 573,40	0,56
SAVENCIA SA 110423 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 971 140,03	0,44
SAVENCIA SA 270423 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 975 334,65	0,22
SG OISEST+0.16% 30-06-23	EUR	30 000 000	30 151 452,14	0,67
SG OISEST+0.19% 21-08-23	EUR	30 000 000	30 156 330,70	0,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE GENERALE SA 070923 OISEST 0.19	EUR	30 000 000	30 122 300,58	0,66
SOCIETE GENERALE SA 270723 OISEST 0.16	EUR	30 000 000	30 139 407,86	0,66
SOCIETE GENERALE SA 311023 OISEST 0.17	EUR	30 000 000	30 035 695,47	0,67
TELEPERFORMANCE SE 100523 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 978 457,45	0,11
VALEO SA 020523 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 946 045,54	0,33
VALEO SA 050623 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 791 039,31	0,66
VALEO SA 170523 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 847 875,39	0,66
VALEO SA 210423 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 961 757,68	0,33
VALEO SA 240423 FIX 0.0	EUR	55 000 000	54 847 457,33	1,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT 170723 OISEST 0.1	EUR	25 000 000	25 026 805,56	0,55
VICAT SA 090523 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 959 418,87	0,19
VICAT SA 110423 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 994 493,16	0,07
VICAT SA 160623 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 881 168,62	0,33
TOTAL FRANCE			2 311 154 979,42	51,12
ITALIE				
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140423	EUR	50 000 000	49 949 495,51	1,10
ITALY BUONI TES BOT ZCP 141223	EUR	25 000 000	24 472 439,46	0,54
ITALY BUONI TES BOT ZCP 310323	EUR	40 000 000	40 000 000,00	0,89
TOTAL ITALIE			114 421 934,97	2,53
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL 260423 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 958 777,19	0,31
ARCELORMITTAL 300523 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 921 242,78	0,33
TOTAL LUXEMBOURG			28 880 019,97	0,64
PAYS-BAS				
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 060623 FIX 0.	EUR	30 000 000	29 797 621,07	0,66
UNIV MUSI GROU NV ZCP 24-04-23	EUR	20 000 000	19 930 554,36	0,44
TOTAL PAYS-BAS			49 728 175,43	1,10
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BANK PLC 031123 OISEST 0.35	EUR	40 000 000	40 234 641,03	0,89
BARCLAYS BANK PLC 060224 OISEST 0.4	EUR	20 000 000	20 123 806,28	0,44
BARCLAYS BANK PLC 071123 OISEST 0.35	EUR	20 000 000	20 112 407,73	0,45
BARCLAYS BANK PLC 181023 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 171 336,54	0,55
BARCLAYS BANK PLC 271123 OISEST 0.26	EUR	30 000 000	30 105 781,29	0,67
BARCLAYS BANK PLC 301123 OISEST 0.4	EUR	30 000 000	30 307 544,38	0,67
NATW M OISEST+0.2% 09-05-23	EUR	30 000 000	30 262 903,08	0,67
UNICREDIT BANK AG 020623 OISEST 0.1	EUR	30 000 000	30 062 973,36	0,67
TOTAL ROYAUME-UNI			226 381 393,69	5,01
SUEDE				
SCANIA CV AB 030523 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 925 134,96	0,44
SCANIA CV AB 280423 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 863 319,00	0,87
TOTAL SUEDE			59 788 453,96	1,31
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 938 798 715,00	64,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN BANK GMBH 020523 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 917 560,50	0,66
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 110723 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 697 659,81	0,55
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 020823 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 591 007,51	0,66
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 280423 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 856 745,52	1,10
TOTAL ALLEMAGNE			134 062 973,34	2,97
ESPAGNE				
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 280823 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 587 132,10	0,65
TOTAL ESPAGNE			29 587 132,10	0,65
IRLANDE				
ARABELLA FINAN 030423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 987 302,08	0,67
ARABELLA FINAN 060423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 969 842,71	0,66
ARABELLA FINAN 130423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 952 896,73	0,66
ARABELLA FINAN 240423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 927 890,80	0,66
ARABELLA FINAN 250423 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 934 299,06	0,55
ARABELLA FINAN 260523 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 864 326,00	0,55
ARABELLA FINAN 300523 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 855 039,30	0,55
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 020523 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 882 078,75	0,55
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 100723 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 807 894,63	0,44
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 150623 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 843 539,66	0,44
FCA BANK SPA IRIS ZCP 24-07-23	EUR	12 500 000	12 327 876,73	0,27
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 020523 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 905 442,04	0,66
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 100823	EUR	30 000 000	29 623 115,41	0,66
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 140823 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 610 783,74	0,66
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 170423	EUR	30 000 000	29 943 084,98	0,66
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 270423	EUR	30 000 000	29 918 174,56	0,66
TOTAL IRLANDE			420 353 587,18	9,30
ITALIE				
UNICREDIT SPA 110923 OISEST 0.22	EUR	30 000 000	30 049 028,65	0,67
UNICREDIT SPA 140923 OISEST 0.22	EUR	30 000 000	30 036 700,83	0,66
TOTAL ITALIE			60 085 729,48	1,33
LUXEMBOURG				
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 02052	EUR	50 000 000	49 842 402,45	1,10
TOTAL LUXEMBOURG			49 842 402,45	1,10
PAYS-BAS				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280723 FIX	EUR	25 000 000	24 659 644,77	0,55
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 030423 FIX 0.0	EUR	29 000 000	28 992 896,74	0,64
TOTAL PAYS-BAS			53 652 541,51	1,19
ROYAUME-UNI				
IMPERIAL BRANDS FINANCE PLC 030423 FIX 0	EUR	25 000 000	24 991 502,89	0,55
IMPERIAL BRANDS FINANCE PLC 030423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 992 351,95	0,67
SSE PLC. 260423 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 908 096,55	0,66
SSE PLC. 270423 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 933 947,70	0,44
SSE PLC. 280423 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 870 268,31	0,88
TOTAL ROYAUME-UNI			144 696 167,40	3,20
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			892 280 533,46	19,74
TOTAL Titres de créances			3 831 079 248,46	84,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/2.280	EUR	15 000 000	5 350,65	0,01
OISEST/0.0/FIX/2.281	EUR	19 000 000	8 211,04	
OISEST/0.0/FIX/2.297	EUR	25 000 000	5 367,75	
OISEST/0.0/FIX/2.399	EUR	15 000 000	1 757,55	
OISEST/0.0/FIX/2.405	EUR	30 000 000	3 065,70	
OISEST/0.0/FIX/2.436	EUR	50 000 000	3 299,00	
OISEST/0.0/FIX/2.475	EUR	20 000 000	2 394,40	
OISEST/0.0/FIX/2.491	EUR	25 000 000	2 642,75	
OISEST/0.0/FIX/2.502	EUR	30 000 000	3 161,10	
OISEST/0.0/FIX/2.502	EUR	30 000 000	3 198,60	
OISEST/0.0/FIX/2.503	EUR	10 000 000	1 041,30	
OISEST/0.0/FIX/2.507	EUR	5 000 000	1 899,70	
OISEST/0.0/FIX/2.513	EUR	30 000 000	3 189,30	
OISEST/0.0/FIX/2.514	EUR	20 000 000	2 051,20	
OISEST/0.0/FIX/2.535	EUR	23 000 000	8 118,77	
OISEST/0.0/FIX/2.546	EUR	55 000 000	18 964,00	
OISEST/0.0/FIX/2.547	EUR	40 000 000	13 695,60	
OISEST/0.0/FIX/2.551	EUR	50 000 000	5 706,00	
OISEST/0.0/FIX/2.562	EUR	5 000 000	526,00	
OISEST/0.0/FIX/2.565	EUR	3 000 000	197,49	
OISEST/0.0/FIX/2.574	EUR	25 000 000	2 329,25	
OISEST/0.0/FIX/2.584	EUR	15 000 000	1 005,00	
OISEST/0.0/FIX/2.585	EUR	30 000 000	2 499,90	
OISEST/0.0/FIX/2.594	EUR	10 000 000	910,40	
OISEST/0.0/FIX/2.630	EUR	25 000 000	7 407,25	
OISEST/0.0/FIX/2.640	EUR	35 000 000	13 513,15	
OISEST/0.0/FIX/2.641	EUR	35 000 000	3 161,20	
OISEST/0.0/FIX/2.666	EUR	25 000 000	2 978,50	
OISEST/0.0/FIX/2.668	EUR	9 000 000	769,95	
OISEST/0.0/FIX/2.669	EUR	30 000 000	11 496,30	
OISEST/0.0/FIX/2.692	EUR	20 000 000	1 276,20	
OISEST/0.0/FIX/2.699	EUR	23 000 000	1 504,43	
OISEST/0.0/FIX/2.706	EUR	20 000 000	1 323,00	
OISEST/0.0/FIX/2.713	EUR	40 000 000	12 025,60	
OISEST/0.0/FIX/2.728	EUR	25 000 000	371,00	
OISEST/0.0/FIX/2.738	EUR	30 000 000	1 042,50	
OISEST/0.0/FIX/2.742	EUR	30 000 000	1 180,80	
OISEST/0.0/FIX/2.742	EUR	20 000 000	1 287,40	
OISEST/0.0/FIX/2.777	EUR	10 000 000	783,60	
OISEST/0.0/FIX/2.782	EUR	5 000 000	655,70	
OISEST/0.0/FIX/2.804	EUR	5 000 000	347,40	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/2.805	EUR	35 000 000	2 372,65	
OISEST/0.0/FIX/2.809	EUR	20 000 000	8 032,40	
OISEST/0.0/FIX/2.838	EUR	15 000 000	7 813,65	
OISEST/0.0/FIX/2.864	EUR	25 000 000	5 273,00	
OISEST/0.0/FIX/2.865	EUR	50 000 000	1 340,00	
OISEST/0.0/FIX/2.868	EUR	30 000 000	4 572,00	
OISEST/0.0/FIX/2.917	EUR	30 000 000	-2 762,70	
OISEST/0.0/FIX/2.934	EUR	15 000 000	-1 430,10	
OISEST/0.0/FIX/2.935	EUR	30 000 000	-2 898,30	
OISEST/0.0/FIX/2.936	EUR	5 000 000	-502,10	
OISEST/0.0/FIX/2.947	EUR	5 000 000	-536,60	
OISEST/0.0/FIX/2.957	EUR	15 000 000	1 169,25	
OISEST/0.0/FIX/2.959	EUR	26 000 000	-3 530,54	
OISEST/0.0/FIX/3.005	EUR	30 000 000	-7 002,30	
OISEST/0.0/FIX/3.018	EUR	10 000 000	-1 679,40	
OISEST/0.0/FIX/3.046	EUR	30 000 000	-10 104,30	
OISEST/0.0/FIX/3.073	EUR	30 000 000	9 132,60	
TOTAL Swaps de taux			170 965,64	0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			170 965,64	0,01
TOTAL Instrument financier à terme			170 965,64	0,01
Créances			1 808 178,17	0,04
Dettes			-1 118 824 386,52	-2,63
Comptes financiers			807 042 927,26	17,85
Actif net			4 521 276 933,01	100,00

Part GROUPAMA ENTREPRISES ID	EUR	26 917,9034	9 807,52	
Part GROUPAMA ENTREPRISES M	EUR	255 958,09700	1 038,96	
Part GROUPAMA ENTREPRISES R	EUR	211 910,024	497,23	
Part GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 378 380,56000	2 266,63	
Part GROUPAMA ENTREPRISES N	EUR	1 364 584,56290	558,19	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ENTREPRISES ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	571 736,27	EUR	21,24	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	807,54	EUR	0,03	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	572 543,81	EUR	21,27	EUR

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA ENTREPRISES - ID

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ENTREPRISES - ID	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010914978	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaires court terme.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,54 €
	Rendement annuel moyen	-0,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,87 €
	Rendement annuel moyen	-0,57 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 948,7 €
	Rendement annuel moyen	-0,51 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 957,46 €
	Rendement annuel moyen	-0,42 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 mois
Coûts totaux	50,8 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 1 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	0,667 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,167 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010914978/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010914978/publication>.

GROUPAMA ENTREPRISES - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ENTREPRISES - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010693051	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaires court terme.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,54 €
	Rendement annuel moyen	-0,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,86 €
	Rendement annuel moyen	-0,57 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 948,69 €
	Rendement annuel moyen	-0,51 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 957,45 €
	Rendement annuel moyen	-0,42 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 mois
Coûts totaux	50,8 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 1 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	0,675 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,167 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693051/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693051/publication>.

GROUPAMA ENTREPRISES - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ENTREPRISES - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010288316	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaires court terme.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,65 €
	Rendement annuel moyen	-0,61 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,23 €
	Rendement annuel moyen	-0,58 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 948,04 €
	Rendement annuel moyen	-0,52 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 956,84 €
	Rendement annuel moyen	-0,43 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 mois
Coûts totaux	51,36 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 1 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,15 % de la valeur de votre investissement par an.	1,26 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,167 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010288316/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010288316/publication>.

GROUPAMA ENTREPRISES - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ENTREPRISES - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013278702	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaires court terme.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,54 €
	Rendement annuel moyen	-0,62 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 942,86 €
	Rendement annuel moyen	-0,57 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 948,69 €
	Rendement annuel moyen	-0,51 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 957,45 €
	Rendement annuel moyen	-0,42 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 1 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 mois
Coûts totaux	50,8 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	0,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 1 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	0,675 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,167 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	1 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013278702/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013278702/publication>.

Information SFDR

Dénomination du produit : GROUPAMA
ENTREPRISES - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWI

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _ <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environ et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas d'objectif d'investissement durable, il prés proportion d'investissements durables de <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnement dans des activités économiques d sont considérées comme durable le plan environnemental au titre la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnement dans des activités économiques d ne sont pas considérées comme durables sur le plan environne au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, n n'a pas réalisé d'investissements durabl



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce

Année	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement	Univers d'investissem
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de

2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	95	95	92,76	98,57
2023	Note ESG	83,04	95,64	60	100
2022	Intensité carbone (t CO ²)	-	-	-	-
2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
2022	Note ESG	-	-	-	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Part des investissements durables	20,77%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
19,59	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1				
		Émissions de GES de niveau 2				
		Émissions de GES de niveau 3				
		Émissions totales de GES				
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	5 490,65			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 354,51			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	22,56			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	2,64				
6. Intensité de consommation	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de	0				

	d'énergie par secteur à fort impact climatique	chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,16			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	58,01			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	3 207,33			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	19,59			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	2,43			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	9,2			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				

Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--------	---	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/04/2022 au 31/03/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEUCP LBP 20220628 20220629 - 0.58 - 29/06/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.38%	France
NEUCP LBP 20220426 20220427 - 0.57 - 27/04/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.13%	France
NEUCP LBP 20220425 20220426 - 0.57 - 26/04/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.06%	France
NEUCP LBP 20220427 20220428 - 0.57 - 28/04/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.84%	France
NEUCP LBP 20220720 20220721 - 0.58 - 21/07/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.83%	France
NEUCP LBP 20220404 20220405 - 0.57 - 05/04/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.83%	France
NEUCP LBP 20220531 20220601 - 0.58 - 01/06/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.81%	France
NEUCP LBP 20220727 20220728 - 0.09 - 28/07/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.80%	France
NEUCP LBP 20220726 20220727 - 0.58 - 27/07/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.76%	France
NEUCP LBP 20220421 20220422 - 0.57 - 22/04/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.75%	France
NEUCP LBP 20220725 20220726 - 0.58 - 26/07/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.71%	France
NEUCP LBP 20220613 20220614 - 0.58 - 14/06/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.65%	France

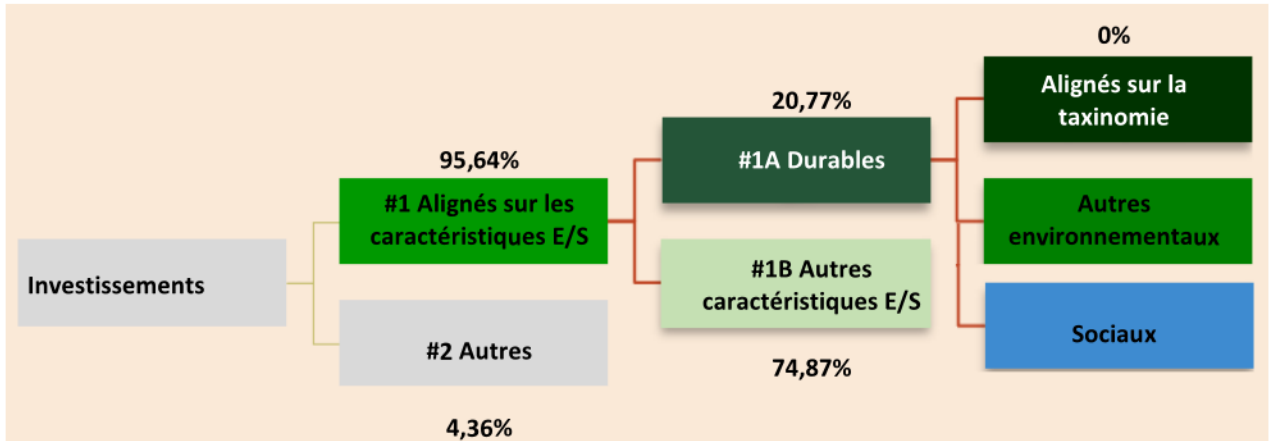
NEUCP CNCA 20220401 20220404 -0.57 - 04/04/22	BANKING	0.64%	France
NEUCP LBP 20221028 20221031 0.65 - 31/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.64%	France
NEUCP LBP 20220721 20220722 - 0.58 - 22/07/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.64%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

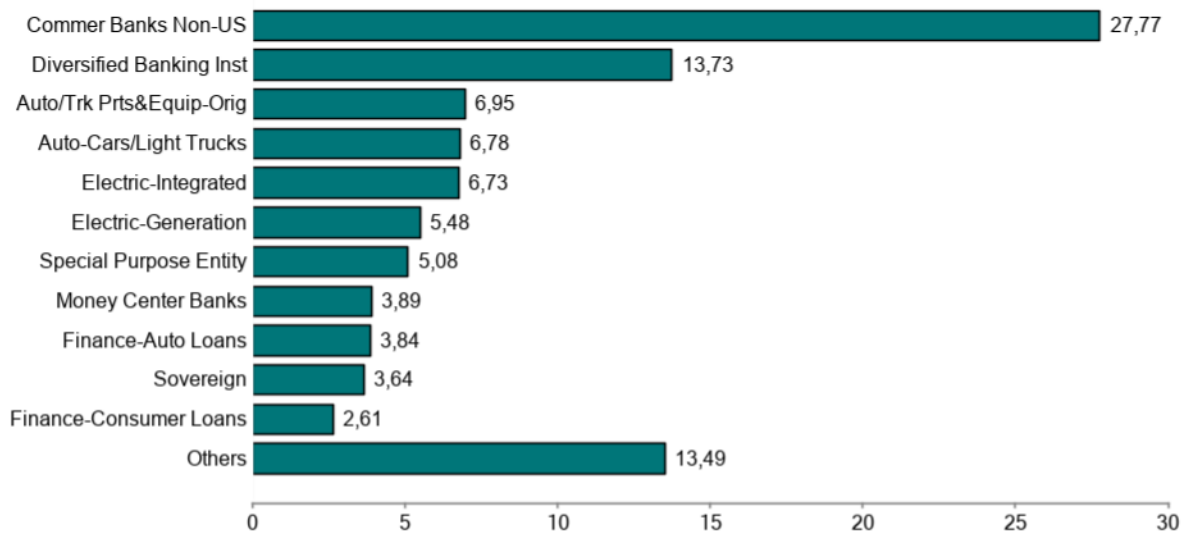
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?

Oui

Nucléaire

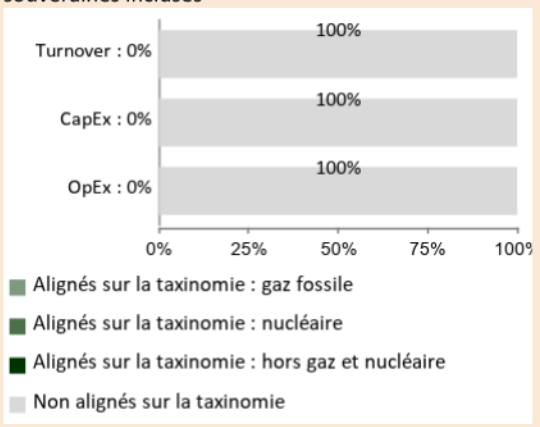
Gaz fossile

Non

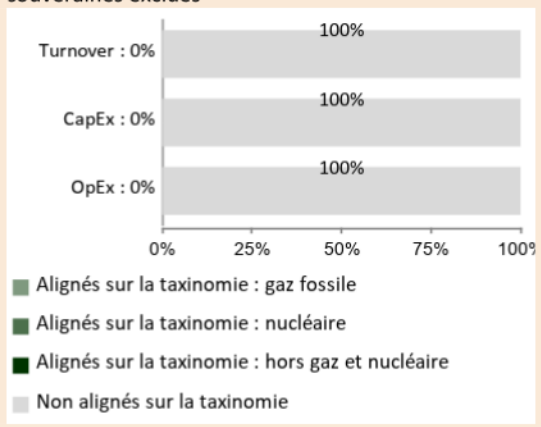
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 20,77% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille Groupama Entreprises respecte tous les objectifs fixés lors du passage de l'article 8 en 2022. Au 31/03/2023, la note moyenne ESG du portefeuille est de 83 contre un univers à 60, son taux de couverture est de 95% hors liquidités. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées). L'intensité carbone est de 276t CO2 contre 819 pour son univers avec un taux de couverture à 90% contre un univers à 54%. Les deux autres piliers que sont « Social » et « Gouvernance » sont respectivement à 80 et 60 vs 60 pour leur univers.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Non applicable

Loi Energie Climat (LEC)